

Je le répète, il est essentiel que le gouvernement affecte des crédits aux programmes d'instruction surtout, dans l'immédiat, à celui de Bella Bella, si nous voulons améliorer la qualité de la vie de la prochaine génération qui vivra dans ces localités. Il est absolument indispensable que le gouvernement prenne des mesures en ce sens.

Je ne vais pas m'étendre sur la question du logement. Le premier ministre a passé plusieurs semaines, dans le cadre du dialogue Nord-Sud que les nations s'efforcent d'amorcer, à constater sur place les inégalités qui existent entre les diverses régions du globe. Mais je pense que la meilleure initiative que le premier ministre puisse prendre serait de visiter les diverses localités indiennes. Ce qui saute aux yeux surtout c'est l'état déplorable du logement. Il va falloir prévoir des crédits massifs à ce chapitre pour que le logement des Indiens atteigne un niveau acceptable. Nous avons tous entendu parler de cas invraisemblables, par exemple, de maisons qui avaient grandement besoin de réfection ou qui n'avaient pas d'eau courante. Il est capital d'engager des dépenses au chapitre du logement. La qualité du logement chez les Indiens serait considérée comme inacceptable dans toutes les autres collectivités ou tous les autres groupes au Canada. Les gens s'attrouperaient derrière la porte de la Chambre s'ils étaient forcés de vivre dans les conditions que l'on demande aux Indiens d'accepter.

Je voudrais parler du service postal. Cette collectivité de 1,200 personnes dirige un district scolaire, sept entreprises, dont un magasin, un chantier naval et une installation de stockage en vrac de produits pétroliers, mais le courrier n'y est livré que trois jours par semaine et parfois moins à cause des conditions atmosphériques. Les Postes ne précisent jamais à la société aérienne le volume du courrier ni la date à laquelle il doit être expédié, et il arrive assez souvent que celui-ci ne soit pas embarqué. Cette bande administre des millions de dollars. Les sommes d'argent et les dossiers dont le district scolaire doit s'occuper sont considérables, comme c'est le cas pour d'autres entreprises, et il règne un chaos des plus totaux. Il n'y a pas de banque dans cette collectivité, de sorte que chaque transaction doit se faire par correspondance. Nous devons nous assurer que l'argent que nous consacrons aux services publics sert à offrir un service équitable, surtout dans le domaine des postes.

J'ai été déçu d'entendre le ministre des Postes déclarer que pour 17c. il accordait un service postal formidable à cette collectivité éloignée. Par la voie des airs, ce n'est pas si loin. J'espère qu'à une autre réunion avec ses collaborateurs, nous pourrions résoudre la question.

Là où les dépenses publiques sont cruciales pour établir une base de revenus, assurer la bonne marche de l'économie dans la collectivité et donner aux habitants de la région un niveau de vie convenable, c'est dans le domaine des transports. Une économie ne peut se développer sans un réseau de transport convenable. Il y a deux moyens de se rendre dans cette collectivité, par eau et par air, et dans les deux cas, la situation est chaotique en ce moment.

Le traversier de Prince-Rupert du Service des traversiers de la Colombie-Britannique dessert Bella Bella à l'heure actuelle. En été, il réduit ses activités parce que le transport des touristes est plus important. Le reste de l'année, lorsqu'il y a moins de 20 passagers, les traversiers ne s'arrêtent pas et l'on n'autorise pas le transport des marchandises à partir ou à

destination de cette collectivité en raison de la concurrence que cela représenterait pour les autres moyens de transport. Le gouvernement fait nettement preuve de discrimination contre cette collectivité, car d'autres collectivités sont autorisées à transporter des marchandises sur des remorques.

● (1620)

Il me semble qu'on devrait y construire un ferry transoulier pour permettre à ces personnes de réduire leurs frais de transport, le coût de la vie et les frais des entreprises dans cette collectivité, en vue de mettre sur pied des entreprises plus viables et de créer des possibilités d'implantation commerciale. Durant des années, le gouvernement de la Colombie-Britannique a laissé croire à ces gens que le ferry serait construit, mais il n'a jamais tenu parole. Le gouvernement fédéral accorde à la Colombie-Britannique une subvention destinée à établir un service de traversier satisfaisant, et pourtant celui-ci n'existe toujours pas. J'ai appris que le ministre des Transports procédait à une étude consacrée aux transports sur la côte ouest. Ce travail est d'une importance capitale.

Aucune dépense ne doit être effectuée sur la côte, à moins que ce ne soit pour des programmes particuliers et sûrs qui permettront à des activités comme Bella Bella d'être desservies de la même façon que d'autres collectivités de même importance, telles que Ocean Falls. Cela suppose la présence d'une rampe roll-on-roll-off, la capacité de transporter des marchandises et des arrêts réguliers. C'est une nécessité. Il s'agit d'un cas flagrant de discrimination contre une collectivité indienne, et le gouvernement fédéral est complice. Le gouvernement fédéral doit fournir des fonds à ces gens et doit s'assurer qu'ils bénéficient d'un service satisfaisant. C'est la seule façon logique de protéger les investissements fédéraux à cet endroit. Sans un réseau de transport, ces investissements sont perdus.

C'est dans le service de transport aérien que se reflètent le mieux la paperasserie, la bureaucratie et la réglementation du gouvernement. On trouve dans la région deux petites îles: l'île Campbell qui compte une population de 1,200 Indiens et, à un demi-mille de là, l'île Denny qui compte 50 habitants vivant essentiellement grâce à la communauté indienne. On a demandé au ministère des Transports de chercher un emplacement valable pour la construction d'un aéroport dans la région côtière du Centre. Les deux emplacements envisagés étaient naturellement l'île Denny avec ses 50 habitants et l'île Campbell qui compte 1,200 autochtones. Voici ce qui s'est produit: le gouvernement a déclaré les deux endroits acceptables du point de vue technique, mais il se refuse à prendre la décision car, d'après lui, elle incombe à la Colombie-Britannique. Celle-ci a déclaré qu'au contraire, cette responsabilité revient au gouvernement fédéral...

M. Blenkarn: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. J'ai écouté très attentivement le député de Comox-Powell River et je constate qu'il n'a pas encore traité de la loi de l'impôt sur le revenu. Il a bien parlé du ministère des Postes, du service de traversier, de la bureaucratie en général, et je suis d'accord avec lui à tous les égards—il a même parlé de la pêche au hareng, mais il n'a pas encore abordé le sujet de la loi de l'impôt sur le revenu. Si nous voulons finir l'étude de ce projet de loi, nous ne pouvons permettre aux députés de parler de tout et de rien, sauf de l'impôt sur le revenu.

Le président: L'objection du député est fort motivée. La présidence a essayé d'appliquer la règle de la pertinence lors